

Aides et partenaires

Retrouvez ici vos partenaires privilégiés pour vous accompagner dans votre projet.

Vos partenaires

Vous souhaitez implanter votre entreprise sur notre territoire, vous souhaitez créer votre entreprise ? Pour vous conseiller, la Ville d'Annemasse a recensé divers partenaires utiles qui pourront vous aider à réaliser votre projet.

Maison de l'Eco

La [Maison de l'Eco](#) est l'un des vecteurs de la compétitivité du Grand Genève. Agence de développement économique du Genevois français et des Usses et Bornes, la Maison de l'Eco est un catalyseur entre la sphère publique, chargée de répondre aux enjeux d'un territoire en mutation, et le monde de l'entreprise, moteur de la croissance.

Que cela soit pour trouver un local, se former, vous aider à construire votre projet ou tout simplement s'informer sur la vie économique du territoire, la Maison de l'Eco est votre partenaire privilégié.

Cité des Métiers

Comme dans toute [Cité des Métiers](#), l'objectif de la Cité des Métiers du Grand Genève est d'aiguiller les usagers en fonction de leurs besoins, selon trois modalités :

- › des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous pour faire le point sur sa situation et être orienté dans ses démarches
- › un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès pour découvrir les métiers et les formations, effectuer des recherches, rédiger son CV...
- › des événements et ateliers sur l'emploi, la formation, l'évolution professionnelle, la création d'entreprise, l'orientation : le programme complet et les modalités d'inscription sont disponibles sur leur [site internet](#).

CitésLab

[CitésLab](#) est un dispositif d'accompagnement gratuit à la création d'entreprise qui s'adresse :

- › aux personnes habitant dans les Quartiers Politiques de la Ville
- › aux demandeurs d'emploi de longue durée
- › aux bénéficiaires des minimas sociaux

Sa mission est double :

<https://www.annemasse.fr/demarches/professionnel/simplanter-et-entreprendre/aides-et-partenaires>

- › sensibiliser à la création d'entreprise
- › accompagner les porteurs de projets

PULS

Puls, catalyseur de la ville durable, contribue au développement des porteurs de projets et jeunes entreprises dans la construction, la mobilité, l'alimentation, le ré-emploi, etc. Que vous souhaitiez vous implanter, expérimenter localement, être accompagné ou agrandir votre réseau, Puls peut vous aider !

Le tiers-lieu Puls 15, implanté à 5 min de la gare d'Annemasse vous propose une offre à la carte avec :

- › Un espace de coworking qui vous permet de venir travailler dans un environnement stimulant et de vous connecter avec des personnes qui portent des intérêts similaires aux vôtres
- › Une pépinière d'entreprises, pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement et qui aimeraient s'y implanter les premières années de leur activité. Votre entreprise a moins de deux ans ? Bénéficiez des bureaux privatifs allant de 1 à 4 personnes avec une séance de coaching mensuelle.
- › Des salles de réunion pour organiser vos réunions, vos ateliers ou vos événements

Initiative Genevois

[Initiative Genevois](#)  est une association qui a pour mission d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur projet.

Les aides dont vous pouvez bénéficier

[Annemasse Agglo](#)  s'engage aujourd'hui pour défendre la dynamique économique et l'emploi sur son territoire. Annemasse Agglo a élaboré un plan stratégique de soutien de l'économie pour les 10 prochaines années. Celui-ci a été réalisé autour de 3 axes structurants :

- › Construire la ville durable
- › Développer les commerces de proximité
- › Soutenir les activités de production

Pour en savoir plus sur la politique économique d'Annemasse Agglo, vous pouvez consulter leur [page internet dédiée](#) .

Aides directes

Afin d'accompagner économiquement les petites activités et de rénover les centralités commerciales de l'agglomération, Annemasse Agglo et ses communes proposent des [subventions](#)  dans le cadre du cofinancement de l'"Aide régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat, et des services avec point de vente".

HORAIRE :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h